

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON)
DAON N°03/CPMP-EP-MI/MEP/ SOMIR/2026
Fourniture de consommables de laboratoire en trois (03) lots

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés Publics et le PPPM approuvés par la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie et du Pétrole (CPMP/MEP) au titre de l'exercice 2026.

1. La Société Mauritanienne des Industries de Raffinage (SOMIR), dans le cadre de l'exécution de son budget 2026, a l'intention d'utiliser une partie de ses ressources pour financer un marché relatif à la fourniture de consommables destinés au laboratoire d'analyse des produits pétroliers. Les fournitures seront livrées au siège de la SOMIR, Zone Raffinerie, à Nouadhibou.
2. La SOMIR sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et qualifiés pour la fourniture de consommables de laboratoire répartis en trois (03) lots :
 - Lot n°1 : Réactifs chimiques (solvants, produits de référence certifiés (PRC) de laboratoire) ;
 - Lot n°2 : Verrerie et petit matériel de laboratoire ;
 - Lot n°3 : Bidons et récipients d'échantillonnage.
3. Le présent marché est lancé par Appel d'Offres National (AON), conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics en vigueur. Les prix des offres devront être exprimés en **ouguiyas (MRU)**, toutes **taxes comprises (TTC)**.
4. La passation du marché sera conduite conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics de la République Islamique de Mauritanie et est ouverte à tous les candidats remplissant les conditions de qualification requises.
5. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Conseiller technique du Directeur général de la SOMIR Mr. El Moutar El Khadar Mail : m.elkhadar@somir.mr ou info@somir.mr, Tel : 22287851 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : SOMIR sis à Nouadhibou, Zone Raffinerie, Boite postale B.P. 73 – Raffinerie de Nouadhibou du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 12h.
6. Les exigences minimales de qualification sont les suivantes :

a) **Capacité financière (pour chaque lot)**

Le soumissionnaire devra justifier :

- d'un chiffre d'affaires annuel moyen, calculé sur les trois (03) derniers exercices, au moins égal aux montants ci-après :

- ✓ Lot n°1 : 1 500 000 MRU ;
- ✓ Lot n°2 : 1 500 000 MRU ;
- ✓ Lot n°3 : 800 000 MRU.
- ✓

- disposer de liquidités, d'une ligne de crédit ou toute autre capacité financière permettant de couvrir les besoins d'exécution du marché à hauteur de :

- ✓ Lot n°1: 1 000 000 MRU ;
- ✓ Lot n°2: 1 000 000 MRU ;
- ✓ Lot n°3 : 500 000 MRU.

b) **Capacité technique (pour chaque lot)**

Le soumissionnaire devra notamment :

- Avoir exécuté avec succès, en qualité de fournisseur principal, au moins deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années ;
- Fournir les attestations de bonne exécution ou les procès-verbaux de réception correspondants, mentionnant le nom du client, l'objet du marché, son montant, ou tous autres documents jugés utiles ;

- Proposer des produits conformes aux normes internationales applicables et aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres ;
- Fournir, selon le cas, les certificats d'analyse (COA), les fiches de données de sécurité (FDS/MSDS), les certificats de conformité ainsi que les fiches techniques des produits proposés ;

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement non remboursable de 3.000 Ouguiyas MRU. La méthode de paiement sera par versement au compte bancaire numéro : 001273200044I ouvert à la BCI au nom de la Société Mauritanienne des Industries de Raffinage SOMIR. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisi.
8. Les soumissions doivent être valides 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres et doivent être établies en français.
9. Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention :
« A Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics/Ministère de l'Energie et du Pétrole, des Mines et de l'Industrie - Teveragh-Zeina Ilot K extension Lot N°766 sur la route qui mène à l'hôtel CASABLU ; Nouakchott- Tel : 222 22 68 00 58, Nouakchott-Mauritanie.
DAON N°03/CPMP/EP-MI/SOMIR/2026 portant sur la fourniture des consommables de laboratoire de la SOMIR. Pli à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Langue de l'offre, ainsi que toute la correspondance et tous les documents relatifs à la soumission échangés entre le Candidat et l'Autorité contractante, seront rédigés en français. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Candidat peuvent être rédigés dans une autre langue, à condition d'être accompagnés d'une traduction en français de leurs passages pertinents. Dans ce cas, et aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction certifiée par un traducteur agréé fera foi.

11. Dépôt des offres Les offres, établies en **quatre (04) exemplaires** — dont un (01) **original** et trois (03) **copies** —, doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le **24/08/2026 à 12 h 00 GMT** :

- **CPMP/EP-MI**
- **Adresse** : Teveragh-Zeina, Îlot K extension, Lot n° 766 (route menant à l'hôtel CASABLU)
- **Téléphone** : +222 22 68 00 58
- **Ville / Pays** : Nouakchott – Mauritanie

Toute offre reçue après la date et heure limites indiquées ci-dessus sera rejetée et retournée, sans être ouverte, aux frais du soumissionnaire concerné.

12. Ouverture des plis Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture des plis, le 24/08/2026 à 12 heures 30 mn TU, par la Commission de Passation des Marchés Publics de l'Energie et du Pétrole - Teveragh-Zeina Ilot K extension Lot N°766 sur la route qui mène à l'hôtel CASABLU ; Nouakchott- Tel : 222 22680058, Nouakchott-Mauritanie,

I3. Les offres, sous plis fermés et anonymes, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, émise ou validée par une banque établie en République Islamique de Mauritanie. Les montants de cette garantie sont fixés comme suit :

- Lot n°1 : 30 000 MRU ;
- Lot n°2 : 30 000 MRU ;
- Lot n°3 : 20 000 MRU.

La garantie de soumission peut être constituée en ouguiyas (MRU) ou en un montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Elle doit demeurer valable pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

I4. Le délai d'exécution est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification par lot.

Fait à Nouakchott le 30/07/2026

*Le Directeur Général,
FALL Khayar*

